

Paris, le 20 janvier 2020

Le présent document est une **CONVOCACTION OFFICIELLE** par voie électronique

CONVOCACTION en Assemblée Générale Ordinaire

Les adhérents de l'association **QualiPro-CFI**
(Organisme de Qualification des Consultants-Formateurs Indépendants)
sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

Jeudi 6 février 2020 de 9h30 à 12h30

A l'ASIEM – 6, rue Albert de Lapparent 75007 PARIS

Accueil des adhérents & émargement à partir de 9h

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h30 (horaire de rigueur)

Seuls les adhérents à jour de cotisation à l'ouverture de l'AG sont habilités à voter.

Afin de faciliter la logistique, merci de confirmer votre présence à l'AG :

[**JE PARTICIPE / JE NE PARTICIPE PAS A L'AG du 6 février 2020**](#)

Si vous êtes absent, vous pouvez donner procuration à un adhérent présent :

[**TELECHARGER LE POUVOIR**](#)

Si vous n'êtes pas encore adhérent et si vous souhaitez nous rejoindre, c'est possible ici :

[**J'ADHERE A QUALIPRO-CFI**](#)

Si vous souhaitez présenter votre candidature au Conseil d'Administration de QualiPro-CFI :

[**TELECHARGER L'ACTE DE CANDIDATURE AU CA DE QUALIPRO-CFI**](#)

ORDRE DU JOUR

9h30 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Introduction

- Pourquoi une AG aujourd'hui ?
- Synthèse de l'AG précédente
- Les fondamentaux et missions de l'association
- Nos valeurs réaffirmées

Temps d'information

- Point d'actualité : qualifiés, adhérents, membres actifs de QualiPro-CFI
- Restitution sur le séminaire stratégique QualiPro-CFI de septembre 2019
- Où en est-on :
 - Accréditation COFRAC ?
 - Label France compétences ?
 - Contacts avec les certificateurs Qualiopi ?
 - Certification professionnelle ?

Temps d'information et d'échange

- Qu'est-ce qui change à partir du 1^{er} janvier 2021 ?
- Quel avenir pour les CFI dans les 3 ans à venir ?
- Comment vont s'orienter les CFI dans leur évolution professionnelle ?

Vote des résolutions sur les orientations stratégiques de l'association

Election des administrateurs

- Présentation des candidats, vote et proclamation des résultats

Il est fait appel à candidature au Conseil d'Administration. Merci d'envoyer votre bulletin de candidature avant le 1^{er} février à secretariat@consultants-formateurs-qualifies.org

12h30 : Conclusion et fin de l'Assemblée Générale